

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

---

Ministère de l'Économie, des Finances  
et de la Relance

---

**Arrêté du 22 juillet 2021**

**portant nomination au comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends  
relatifs aux marchés publics de Bordeaux**  
NOR : ECOM2123428A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,**

Vu le code de la commande publique, notamment ses articles R 2197-1 et R 2197-8 ;

Vu la proposition du premier président de la Cour des Comptes en date du 7 juillet 2021 ;

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Monsieur Bernard LESOT, président de section de chambre régionale des comptes honoraire, est nommé vice-président du comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Bordeaux, à compter du 1<sup>er</sup> août 2021.

La durée du mandat est fixée à trois ans à compter de cette date.

**Article 2**

La directrice des affaires juridiques est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie, des finances et de la relance.

Fait le 22 juillet 2021

Pour le ministre et par délégation :

La directrice des affaires juridiques

Laure BEDIER